

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAMSAH

Pour personnes en situation de Handicap Psychique

Pays Mellois et Pays Haut Val de Sèvre



UDAF 79 - SAMSAH

30 square Germaine Clopeau
79000 NIORT

Tel : 05 16 06 23 40 // Fax : 05 17 87 00 85
courriel : samsah-udaf@udaf79.asso.fr

LES OBJECTIFS ET MISSIONS

Le SAMSAH de l'UDAF des Deux-Sèvres apporte à l'utilisateur en situation de souffrance et de troubles psychiques un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins et d'accompagnement social. L'objectif est de favoriser le maintien ou la restauration des liens sociaux, dans un milieu familial, scolaire, universitaire ou professionnel et faciliter l'accès à l'ensemble des services de droit commun.

Le SAMSAH a pour missions :

- d'évaluer les besoins et les capacités d'autonomie et d'indépendance de l'utilisateur durant une période déterminée, dite période d'évaluation,
- d'assurer un parcours coordonné de soins,
- d'aider le bénéficiaire à construire et trouver un environnement adapté à ses envies et ses capacités,
- d'accompagner l'utilisateur dans la réalisation des actes de la vie quotidienne et dans l'accomplissement des activités sociales,
- de veiller à sa santé et à sa sécurité en apportant l'aide dont il pourrait avoir besoin,
- de favoriser le maintien dans un environnement social et professionnel,
- d'assurer un suivi sur les plans éducatifs et psychologiques,
- d'accompagner l'utilisateur vers une insertion sociale et/ou professionnelle selon son projet de vie et projet d'envie,
- d'apporter un soutien à son entourage.

L'ORGANISATION

Les horaires d'ouverture :

Le SAMSAH de l'UDAF des Deux-Sèvres est ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00. Nos professionnels peuvent également intervenir en dehors des heures d'ouverture en fonction de la situation de l'utilisateur, de ses besoins et impératifs.

Les professionnels interviennent dans les locaux du service, au domicile des personnes, ainsi que dans les lieux où les usagers exercent leurs activités sociales, professionnelles, ou de formation. Sur les lieux d'accueil, l'accueil se fait pendant les heures de permanence ou sur rendez-vous.

Les dispositions financières :

Le SAMSAH est financé par le Conseil Général des Deux-Sèvres et l'Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes.



Aucune participation financière n'est demandée à l'utilisateur par le service pour les prestations d'accompagnement.

SAMSAH :
Service
d'Accompagnement
Médico-Social pour
Adultes Handicapés

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Cette équipe de professionnels est composée :

- d'un coordinateur
- d'une secrétaire
- d'un médecin psychiatre
- d'une psychologue
- d'infirmiers
- de travailleurs sociaux



L'ADMISSION

Le SAMSAH s'adresse aux personnes en situation de handicap psychique âgées de 18 à 60 ans, domiciliées sur les Pays Mellois et Haut Val de Sèvre (autour de Melle et Saint Maixent l'Ecole).

L'accompagnement par le SAMSAH est soumis à l'orientation prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH de la MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées). Dans certains cas, une période d'accompagnement-évaluation peut être mise en œuvre afin de finaliser une demande à la CDAPH.

LE PROJET PERSONNALISÉ

L'utilisateur établira avec l'équipe du SAMSAH un projet personnalisé. Il définit les prestations et les activités les plus adaptées à son accompagnement, en fonction de son projet de vie, de ses envies, de ses besoins, et de l'évaluation initiale faite par les différents professionnels.

Si le bénéficiaire le souhaite, il pourra être aidé par un tiers (famille, entourage, représentant légal, autre professionnel...).

Les accompagnements individuels

En fonction de ses besoins et de ses souhaits, l'accompagnement sera prioritairement effectué par du personnel para-médical ou social. Dans ce cadre, l'équipe du SAMSAH pourra aider :

- dans la recherche d'un type de logement adapté aux besoins,
- à développer des activités et des relations sociales,
- au maintien ou à l'évolution dans l'emploi,
- à établir des contacts avec du personnel soignant, qu'il soit généraliste ou spécialisé et respecter les soins prescrits (prise de médicaments, hygiène de vie...).

SAMSAH

Pour personnes en situation de Handicap Psychique

Siège :

SAMSAH - UDAF des Deux-Sèvres (Siège)
30, square Germaine Clopeau – 79000 NIORT

Tél : 05 16 06 23 40 - Fax : 05 17 87 00 85

Courriel : samsah-udaf@udaf79.asso.fr



Lieux d'accueil :

Sur Melle

1 quater A chemin de la reine 79500 Melle

Sur Saint-Maixent-l'École

4 rue Ernest Perochon 79400 Saint-Maixent-l'École



Partenaires :

